



XI.
HISTOIRE NATURELLE.

N^o 36.

NOUVEAU JEU D'HISTOIRE NATURELLE
DÉDIÉ A LA JEUNESSE

Édité à Paris, en 1810, chez Jean, rue Jean-de-Beauvais, n^o 10. (Hauteur : 35, largeur : 43.)

L'ASPECT général de ce jeu est un rectangle à pans coupés autour duquel serpentent les différentes cases contenant des animaux.

L'éditeur a désigné les cases ordinairement réservées aux oies en agrandissant simplement les sujets représentés au cours des 63 cases habituelles.

Dans les angles compris entre le cadre général et le tableau à pans coupés, une monographie spéciale est consacrée aux animaux suivants :

En bas et à gauche, il est question de l'éléphant qui, malgré sa grande taille, peut être facilement dompté et rendre de grands services pour les travaux les plus divers.

En bas et à droite, on nous explique que le chameau et le dromadaire ne diffèrent que par la bosse qu'ils ont sur le dos; le chameau en a deux et le dromadaire n'en a qu'une; ce dernier est plus petit et moins fort que le chameau.

Dans l'angle supérieur droit, légende sur la girafe. C'est un animal fort beau, très doux. « Il a 16 pieds de haut et 22 depuis le nez jusqu'à la queue. » Il rumine et mange de l'herbe, il est orné au-dessus du front de deux petites cornes et possède une crinière comme le cheval.

Enfin dans l'angle supérieur gauche nombreux détails sur le cerf, le plus bel ornement de nos forêts. Sa taille est élégante, élancée et en même temps nerveuse. Sa légèreté, la parure de sa tête, tout le distingue des autres animaux sauvages.

Il n'y a aucune règle dans la succession des cases qui sont occupées tantôt par des animaux féroces, tantôt par des animaux domestiques.

Le roi de la jungle, le tigre, occupe la case n° 1 ; seul, l'écureuil est en cage, c'est la prison classique, n° 52, l'éléphant, en raison de sa taille et de son volume, occupe la 63^e et dernière case.



JEU DES FLEURS

Édité à Paris, en 1810, chez Jean, rue Jean-de-Beauvais, n° 10. (Hauteur : 39, largeur : 47.)

Dans la très importante collection des jeux de l'oie se rapportant à notre travail, nous avons donné une place tout à fait spéciale au *jeu des fleurs*, car c'est un des tableaux les plus plaisants et les plus agréables à montrer à nos lecteurs.

Ce jeu est remarquable par la fraîcheur du coloris qui recouvre, sans la masquer, la délicatesse de la gravure. Il commence à la case n° 1 par le lis, et, après un long circuit, se termine à la case n° 63 par la rose mousseuse.

L'éditeur a eu la *gracieuse idée* d'indiquer les cases ordinairement réservées aux oies, par des corbeilles en vannerie contenant toutes des sensitives. On sait que cette fleur est du genre mimosa et est originaire de l'Amérique du Sud. Les folioles présentent la particularité de se fermer au moindre contact étranger. Le poète Malfilâtre l'a désignée ainsi :

Telle en nos champs, la tendre sensitive,
Fuit le toucher, délicate et craintive.

De son côté, Voltaire n'a pas dédaigné de lui consacrer ces deux vers :

Me dira-t-on pourquoi la tendre sensitive,
Se flétrit sous nos mains honteuse et fugitive.

Au n° 1, avons-nous dit, on a dessiné le lis. Cette plante par ses beaux vases d'albâtre, fait l'ornement de nos jardins. Est-il besoin de rappeler que le lis a figuré de tout temps dans les armoiries, mais dans ce cas, l'emblème n'avait qu'une très faible ressemblance avec la fleur elle-même. Le lis a figuré en temps qu'armoiries dans nos monnaies de 1655 à 1657.

Une idée très heureuse a été d'indiquer à côté du numéro de chaque case le nom de la fleur qui y est représentée.

La tulipe de la case n° 2 était particulièrement en honneur en Hollande où sa culture a pris des proportions considérables. Rappelons que chez les Turcs on célèbre au mois d'avril la fête des tulipes.

Le réséda, case n° 3, tire son nom du mot latin *reseda* calmer, parce que cette plante était employée au Moyen Age pour résoudre les abcès et calmer les inflammations.

C'est une fleur de deuil que l'amarante, case n° 4. En effet, Homère raconte que les Thessaliens s'étaient couronnés d'amarante aux funérailles d'Achille.

Le seringa ou syringa, case n° 5, exhale une odeur très forte rappelant un peu celle de l'oranger.

Le lilas de la case n° 7, fut apporté en 1562 de Constantinople par Bousbeck.

Au n° 10, nous rappellerons que la marguerite a été importée de la Chine en France



LE MARCHÉ AUX FLEURS

en 1772. Il y a une autre petite variété dénommée pâquerette, qui pousse communément dans le gazon.

La violette, n° 11, est l'ambassadrice du printemps. Elle est surtout recherchée pour son odeur que les parfumeurs sont arrivés à imiter industriellement par les procédés chimiques.

Le muguet, case n° 13, répand une odeur légèrement musquée et ses fleurs sont employées couramment en médecine.

Le jasmin, case n° 14, tire son nom du persan où il a la même consonance et le même sens.

La tubéreuse, à la case n° 16, est remarquable par son odeur suave, mais très forte car, réunies en grande quantité dans une chambre close, ces fleurs pourraient amener l'asphyxie.

La pensée, case n° 8, est la jolie fleur du début du printemps et elle possède un superbe aspect velouté.

Le géranium, case n° 20, est originaire d'Afrique et c'est au cap de Bonne-Espérance qu'on rencontre le plus grand nombre et les plus belles espèces de cette plante.

L'œillet, case n° 23, est cité dans un manuscrit du xv^e siècle ayant pour titre *De simplicibus*. Béranger l'a célébré dans ces vers :

La renoncule, un jour dans un bouquet,
Avec l'œillet se trouva réunie.
Elle eut le lendemain le parfum de l'œillet.
On ne peut que gagner en bonne compagnie.

La rose trémière ou rose à bâton, case n° 25, est originaire de Syrie.

La camomille, case n° 26, est une plante d'un goût amer, mais elle est recherchée en raison de ses qualités médicinales.

L'oranger, case n° 30, est originaire de la Chine. Son origine se perd dans la nuit des temps et les fameuses pommes d'or du jardin des Hespérides, n'étaient autre chose que le fruit de l'oranger.

La giroflée, case n° 33, est plus remarquable par son parfum que par sa beauté.

Le laurier rose, case n° 35, se présente sous la forme élégante d'un petit arbuste chargé d'un grand nombre de fleurs de couleur rose et quelquefois blanche. L'odeur de ces fleurs, surtout dans les pays chauds, peut être parfois dangereuse pour les promeneurs qui s'endorment sous leur feuillage.

L'hortensia, case n° 37, fut apporté à Londres en 1790 et de là, se répandit dans toute l'Europe. Il demande à être élevé à l'ombre, dans de la terre de bruyère et sa fleur devient bleue quand il est planté dans une terre ferrugineuse ou dans une terre mêlée d'ardoise pilée.

L'héliotrope, case n° 39, est remarquable par la finesse de son parfum et il est particulièrement cultivé au Japon et au Pérou.

La vanille, case n° 41, est une liane qui croît spontanément au Mexique.

L'absinthe, case n° 42, doit ses propriétés à l'huile volatile et aux principes amers qu'elle contient.

Les belles-de-nuit, case n° 47, présentent cette particularité de n'avoir leur plein épanouissement qu'après le coucher du soleil.

Les soucis, case n° 50, sont constitués par une belle fleur jaune, mais d'une odeur très forte et assez désagréable. Ils s'épanouissent à la lumière solaire, se ferment dès le coucher de l'astre du jour et sont employés en médecine comme purgatifs.

Le grenadier, case n° 51, est un arbrisseau à rameaux épineux dont les fleurs d'un rouge vif peuvent servir à faire une encre d'un très beau rouge.

L'ortie blanche, case n° 55, lamier blanc de son nom véritable, peut être mangée comme légume ou en salade. C'est un mets délicat pour les ânes et les mulets.

Le pavot, case n° 58, se divise en deux espèces, celui qui pousse communément dans les blés et le pavot somnifère d'où l'on extrait l'opium. J.-B. Rousseau a célébré ainsi dans ces deux vers le pavot :

Mais les timides fleurs qui se cachent sous l'herbe,
Ont leur prix aussi bien que le pavot superbe.

Les fleurs de la Passion, case n° 59, renferment dans leur pistil central de minuscules

